



NUTRISS

CENTRE NUTRITION, SANTÉ ET SOCIÉTÉ

Gouvernance, statuts et règlements

18 décembre 2024



NUTRISS

CENTRE NUTRITION,
SANTÉ ET SOCIÉTÉ

Table des matières

<i>Préambule</i>	3
<i>Vision</i>	3
<i>Mission</i>	4
<i>Programmation scientifique</i>	4
<i>Devoirs des membres</i>	5
<i>Statuts des membres</i>	6
Chercheuse - chercheur	6
Étudiante - étudiant	6
Stagiaire postdoctoral	7
Professionnelles et professionnels.....	7
Citoyennes et citoyens	7
<i>Structure organisationnelle</i>	8
<i>La directrice ou le directeur scientifique</i>	9
Mandats.....	9
Nomination et durée des mandats	10
<i>Les responsables d'axes de recherche</i>	11
Mandats.....	11
Élection et durée des mandats.....	11
<i>Les responsables des plateformes</i>	12
Mandats.....	12
Élection et durée des mandats.....	12
<i>Le Comité scientifique</i>	13
Mandats.....	13
Composition	13
Durée des mandats et fréquence des réunions	14

<i>Le Comité aviseur consultatif</i>	15
Mandats	15
Composition	15
Durée des mandats et fréquence des réunions	15
<i>Le Comité des partenaires</i>	16
Mandats	16
Composition	16
Durée des mandats et fréquence des réunions	16
<i>Le Comité des citoyennes et citoyens</i>	17
Mandats	17
Composition	17
Durée des mandats et fréquence des réunions	18
<i>Le Comité étudiant</i>	19
Mandats	19
Composition	19
Durée des mandats et fréquence des réunions	19

Préambule

Les données issues de recherches fondamentales, cliniques et épidémiologiques en nutrition dressent un portrait incontestable du rôle des habitudes alimentaires sur la santé des individus et des collectivités. À l'échelle mondiale, près de 20% des décès imputables aux maladies cardiovasculaires, aux cancers et au diabète de type 2 sont attribuables à des facteurs de risque nutritionnels. La surconsommation de sodium de même que la faible consommation de produits à grains entiers et de fruits expliquent à elles seules plus de la moitié des décès attribuables à l'alimentation. Ces résultats révèlent toute l'importance des facteurs de risque nutritionnels sur l'incidence de maladies chroniques. Aucun autre facteur de risque, incluant le tabagisme, ne contribue autant au fardeau économique et social qu'impose l'épidémie de maladies chroniques dans nos sociétés. Les scientifiques appellent à des interventions plus efficaces afin d'améliorer les habitudes alimentaires pour un impact positif sur la santé de la population et la structure économique des nations partout sur la planète. Toutefois, il est bien connu que l'efficacité des interventions nutritionnelles varie de façon très importante non seulement d'un individu à l'autre, mais aussi d'un milieu de vie à un autre. Ce constat exige l'élaboration et l'implantation d'interventions plus ciblées qui auront un impact encore plus grand sur la santé des individus et des collectivités. À cet égard, les facteurs biologiques, les habitudes de vie, les comportements et la culture des individus de même que les environnements auxquels ils sont exposés sont autant de dimensions à considérer pour maximiser les impacts de l'alimentation sur la santé des individus et des populations. C'est à cet immense défi social que souhaite s'attaquer le Centre Nutrition, santé et société (NUTRISS).

Le Centre NUTRISS a été créé en 2019 suite à l'obtention d'une subvention des Centres de recherche du Fonds de recherche du Québec – secteur santé (FRQ). Le Centre NUTRISS fédère et mobilise les forces de scientifiques chevronnés, dont plusieurs sont des chefs de file internationaux dans leur domaine. Ces chercheuses et chercheurs proviennent de 12 facultés différentes à l'Université Laval, reflétant ainsi la nature transdisciplinaire des travaux de recherche qu'ils mènent. Le Centre NUTRISS, entité de l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels ([INAF](#)), est le plus important centre de recherche au Canada dans le domaine de la nutrition et la santé.

Vision

Par une recherche et des actions ancrées dans les besoins de la société, le Centre NUTRISS est la référence en matière d'alimentation et de santé.

Mission

Nourrir le savoir pour une société en santé

La mission du Centre NUTRISS s'appuie sur les actions suivantes :

- Soutenir l'**innovation en nutrition** par une programmation de recherche ancrée dans les besoins de la société
- **Former les prochaines générations** d'experts et de professionnels en matière de saine alimentation
- Maximiser les retombées de la recherche par une **mobilisation des connaissances** et du savoir
- Promouvoir le **mieux-être** des membres de la communauté du Centre et de la société

Programmation scientifique

La programmation scientifique du Centre NUTRISS s'articule autour de trois axes principaux. L'**Axe 1- Nutrition de précision** cible les domaines de la nutrignomique, de l'épigénétique, de la métabolomique nutritionnelle, de même que de l'étude du microbiote intestinal. L'**Axe 2- Alimentation et comportements** vise l'étude des facteurs et des processus qui interviennent dans les choix alimentaires et l'adoption des comportements alimentaires qui favorisent ou nuisent à la santé. Les activités de recherche inscrites dans l'**Axe 3 - Nutrition et société** visent principalement à étudier les déterminants environnementaux, culturels et socio-politiques de la saine alimentation et leurs impacts sur les habitudes alimentaires et la santé de la population. Cette programmation vise d'une part l'individu dans toute sa complexité, tout en y intégrant d'autre part l'influence que peuvent avoir l'environnement, les politiques et l'ensemble des facteurs sociétaux sur le geste de manger. Le Centre NUTRISS déploie également une **plateforme numérique** dédiée à la recherche en nutrition en s'appuyant sur les expertises des chercheuses et chercheurs issus des domaines de la géomatique, de l'analyse de données massives structurées et non structurées, du développement d'applications numériques et de l'intelligence artificielle. Finalement, le Centre NUTRISS jouit d'une **plateforme pour la recherche clinique** en nutrition unique au Canada qui permet de mener des travaux cliniques, comportementaux et épidémiologiques d'envergure.

Devoirs des membres

Puisque le Centre NUTRISS est une entité de l'INAF, tous les membres du Centre NUTRISS sont *de facto* membres de l'INAF.

Le Centre NUTRISS et l'INAF visent à offrir à l'ensemble de leurs membres des milieux de vie et de travail sains et propices au partage, et qui permettront à chaque personne de faire valoir son talent et d'avoir une chance égale d'exceller en recherche. Avec la collaboration du Comité sur la conduite responsable en recherche et EDI de l'INAF, l'équipe du Centre NUTRISS a développé un plan d'action qui propose les objectifs à atteindre ainsi que des actions concrètes à poursuivre et à mettre en place afin de valoriser l'EDI. Les membres du Centre NUTRISS sont d'ailleurs invités à adhérer à la charte d'engagement en matière d'équité, diversité et inclusion (EDI).

Les membres du Centre NUTRISS doivent avoir pris connaissance de sa gouvernance, ses statuts et ses règlements et avoir accepté de s'y conformer. Les membres s'engagent à suivre les bonnes pratiques en matière de conduite responsable et éthique en recherche ainsi que les politiques de l'Université Laval en matière d'imputabilité et de gestion de conflits d'intérêts.

Il est attendu de tous les membres qu'ils mentionnent leur appartenance au Centre NUTRISS dans les publications issues de travaux effectués dans le cadre du programme scientifique du Centre (incluant les articles, les livres, les rapports, les mémoires et les thèses, de même que les communications, les conférences et les affiches scientifiques). De plus, il est attendu que tous les membres contribuent activement à la vie du Centre.

Statuts des membres

Chercheuse - chercheur

La chercheuse ou le chercheur est un membre du corps professoral régulier de l'Université Laval qui conduit un programme de recherche autonome et dont les projets et les activités de recherche s'inscrivent dans la programmation scientifique du Centre NUTRISS. Elle ou il participe à l'élaboration et collabore activement à la réalisation de la programmation scientifique ainsi qu'aux activités du Centre.

La chercheuse ou le chercheur qui consacre 50 % ou plus de son temps en recherche à des projets et activités s'inscrivant dans la programmation scientifique du Centre NUTRISS a accès à toutes les mesures d'appuis du Centre NUTRISS. La chercheuse ou le chercheur qui y consacre moins de 50% a accès à toutes les mesures d'appuis du Centre NUTRISS, à l'exception du programme de bourses de 2^{ème} et 3^{ème} cycles pour ses étudiantes et étudiants.

Les chercheuses et les chercheurs intéressés à joindre le Centre NUTRISS à titre de membres doivent d'abord contacter la direction du Centre. Une rencontre est par la suite organisée entre la chercheuse ou le chercheur, la direction du Centre et la ou le responsable d'axe (déterminé selon la programmation de recherche de la chercheuse ou du chercheur). Lors de cette rencontre, les motivations, les intérêts, les besoins et les contributions éventuelles de la chercheuse ou du chercheur sont abordés. Par la suite, la chercheuse ou le chercheur est invité à déposer officiellement sa demande d'adhésion (lettre de motivation accompagnée du curriculum vitae), qui est évaluée par le Comité scientifique. Celui-ci examine les candidatures en fonction de leur pertinence en lien avec la programmation scientifique du Centre.

La chercheuse ou le chercheur a l'obligation de compléter la déclaration du chercheur du FRQ et de la mettre à jour. Les statuts des chercheuses et chercheurs sont évalués et approuvés par la direction aux six ans (lors du renouvellement du financement du Centre) ou au besoin. Le Comité scientifique est consulté au besoin.

Étudiante - étudiant

Toute étudiante et tout étudiant inscrit à un programme d'études supérieures de l'Université Laval et engagé dans la réalisation d'un mémoire ou d'une thèse dont le sujet s'inscrit dans la programmation scientifique du Centre NUTRISS sous la direction ou la codirection d'au moins une chercheuse ou un chercheur du Centre devient automatiquement membre du Centre. Il a comme obligation de compléter le formulaire pour les étudiantes, étudiants et stagiaires postdoctoraux à son arrivée au Centre et d'en faire la mise à jour lorsque demandé.

Les étudiantes et étudiants sous la direction d'une chercheuse ou d'un chercheur qui consacre 50% ou plus de son temps en recherche à des projets et activités s'inscrivant dans la programmation scientifique du Centre NUTRISS sont éligibles au programme de bourses pour les étudiantes et étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycles. Par ailleurs, les étudiantes et étudiants sous la direction d'une chercheuse ou d'un chercheur membre du Centre sont éligibles au programme d'aide financière pour la participation à un congrès ou une formation.

Stagiaire postdoctoral

Tout stagiaire postdoctoral supervisé par une chercheuse ou un chercheur du Centre et dont les travaux s'inscrivent dans la programmation scientifique du Centre devient automatiquement membre du Centre. Il a comme obligation de compléter le formulaire pour les étudiantes, étudiants et stagiaires postdoctoraux à son arrivée au Centre et d'en faire la mise à jour lorsque demandé.

Les stagiaires postdoctoraux sous la supervision d'une chercheuse ou d'un chercheur membre du Centre sont éligibles au programme d'aide financière pour la participation à un congrès ou une formation.

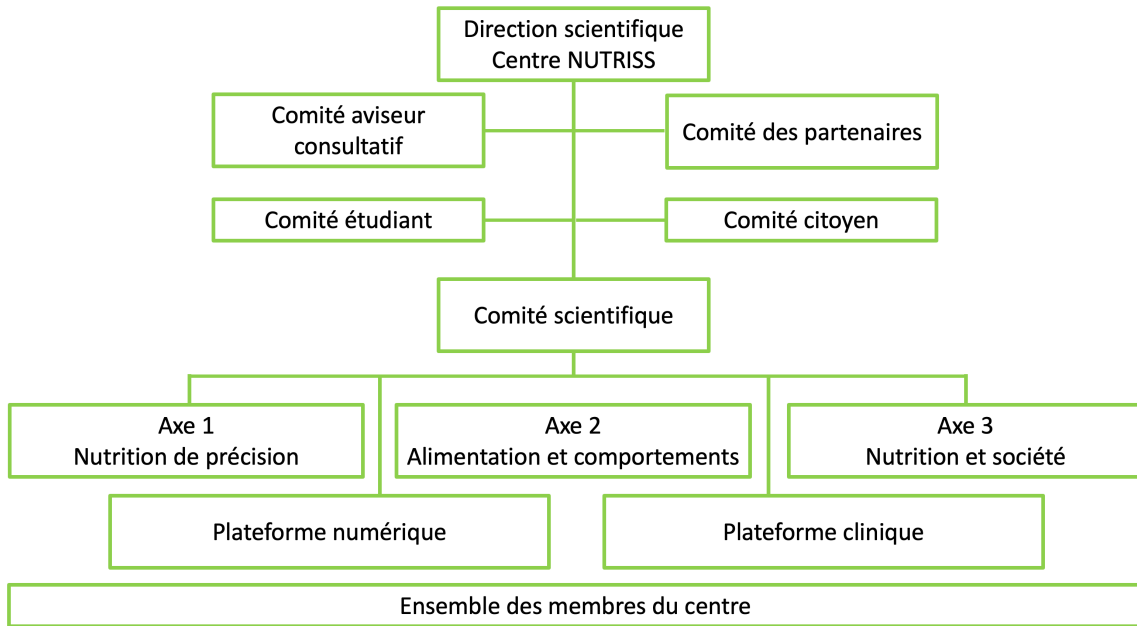
Professionnelles et professionnels

Les professionnelles et professionnels de recherche de même que les techniciennes et les techniciens sous la supervision d'une chercheuse ou d'un chercheur du Centre deviennent automatiquement membres du Centre.

Citoyennes et citoyens

La citoyenne ou le citoyen est membre du Comité des citoyennes et citoyens. Il est nommé à la suite d'un appel à candidatures et à un processus de nomination par la direction du Centre NUTRISS.

Structure organisationnelle



La directrice ou le directeur scientifique

La directrice ou le directeur scientifique est reconnu pour son excellence en recherche et son leadership. Elle est chercheuse ou il est chercheur du Centre. Elle ou il préside le Comité scientifique, le Comité aviseur consultatif et le Comité des partenaires. Elle ou il est le premier ambassadeur à incarner les valeurs du Centre, notamment en ce qui concerne la qualité du milieu de travail et la qualité scientifique des réalisations du Centre.

Mandats

- Assume un rôle de leader en ayant une vision stratégique à long terme du développement de la recherche du Centre;
- Joue un rôle stratégique pour l'orientation et la coordination des activités de recherche du Centre, notamment en ce qui concerne la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'adaptation du plan stratégique du Centre;
- Assume la responsabilité de l'allocation des ressources et s'assure de leur utilisation efficace en vue de l'atteinte des objectifs du Centre;
- Favorise et fait la promotion du développement de la recherche et assure le recrutement de chercheuses et de chercheurs en lien avec le plan stratégique du Centre;
- Crée un milieu dynamique et favorable au développement de la carrière des chercheuses et chercheurs, à l'attraction et à la rétention de personnel hautement qualifié;
- Se dote de mécanismes de gestion souples, efficaces et transparents pour assurer le fonctionnement harmonieux du Centre;
- Stimule les collaborations scientifiques et l'interdisciplinarité entre les membres du Centre et avec d'autres institutions, notamment en soutenant et en encourageant le travail des responsables d'axes et de plateformes et en fournissant une animation scientifique de haut niveau;
- Représente le Centre et assure sa visibilité sur différentes tribunes locales, nationales et internationales en lien avec sa mission;
- Accroît la notoriété du Centre, établit et maintient les relations scientifiques, institutionnelles et partenariales nécessaires à son développement à l'échelle locale, québécoise, canadienne et internationale en fonction des objectifs établis;
- Coordonne les démarches de financement du Centre et appuie les membres dans leurs propres démarches de recherche de financement de leurs travaux de recherche;

- Fait la promotion des bonnes pratiques en matière de conduite responsable et éthique en recherche auprès des membres du Centre;
- Fait la promotion et assure le déploiement de la charte d'engagement et du plan d'action EDI au sein du Centre.

Nomination et durée des mandats

La directrice ou le directeur scientifique du Centre est nommé selon le processus suivant :

- Un Comité de sélection est formé de six personnes nommées par le Comité scientifique et représentatif de l'ensemble de la programmation scientifique (trois chercheuses et chercheurs, une étudiante ou un étudiant, une professionnelle ou un professionnel, un membre externe) et un membre du FRQ, ce dernier à titre d'observateur;
- Le Comité de sélection ainsi nommé détermine le processus de sélection à suivre pour la nomination de la nouvelle directrice ou nouveau directeur du Centre;
- La candidature retenue par le comité à la suite du processus est soumise au vote des membres du Centre par sondage en ligne ou lors de l'Assemblée annuelle; la candidate ou le candidat doit obtenir l'appui de plus de 50% des membres du Centre qui participent au vote;
- La candidature choisie par les membres est par la suite soumise au Conseil de l'Institut (INAF) pour entérinement.

La directrice ou le directeur scientifique est nommé pour une période de quatre ans. La nomination de la nouvelle directrice ou du nouveau directeur scientifique doit s'effectuer au moins un an avant le renouvellement du Centre. La directrice ou le directeur scientifique est accompagné pendant sa première année par la directrice ou le directeur scientifique sortant. Le mandat est renouvelable une fois sauf exception, après un vote auprès des membres du Centre par sondage en ligne ou lors de l'Assemblée annuelle.

Les responsables d'axes de recherche

Les responsables d'axe appuient la direction scientifique dans l'atteinte des objectifs du plan stratégique du Centre.

Mandats

- Sont les porte-paroles des besoins et de l'expertise des chercheuses et chercheurs de l'axe au sein du Comité scientifique;
- Déterminent les orientations et les priorités des activités de recherche de leur axe;
- Planifient le recrutement de chercheuses et chercheurs de leur axe, en collaboration avec la direction du Centre;
- Contribuent activement à la conception de projets novateurs, structurants et intersectoriels en lien avec la programmation scientifique du Centre;
- Participent à l'identification d'expertises manquantes et au recrutement de nouveaux membres;
- Favorisent l'intégration et la progression des chercheuses et chercheurs en début de carrière universitaire;
- Contribuent à une animation scientifique diversifiée et rassembleuse;
- Participent au rayonnement du Centre en contribuant à la mise en valeur de l'expertise et des projets phares de son axe.

Élection et durée des mandats

Les responsables d'axe sont élus par les membres du Centre pour une période de quatre ans. Pour ce faire, les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature via une lettre de motivation. Les membres du Centre sont par la suite invités à voter, par sondage en ligne ou lors de l'Assemblée annuelle afin d'élire la ou le responsable. Le mandat est renouvelable une fois sauf exception, après une évaluation de la contribution par la direction scientifique et après un vote auprès des membres du Centre par sondage en ligne ou lors de l'Assemblée annuelle.

Les responsables des plateformes

Les responsables des plateformes contribuent à l'élaboration et au bon fonctionnement des plateformes et appuient la direction scientifique dans l'atteinte des objectifs du plan stratégique du Centre.

Mandats

- Coordonnent les plateformes, s'assurent de son bon fonctionnement et de son développement;
- Promeuvent les plateformes auprès des membres du Centre et facilite son utilisation par les membres;
- Contribuent activement à la conception de projets novateurs, structurants et intersectoriels en lien avec la programmation scientifique du Centre;
- Participent au rayonnement du Centre en contribuant à la mise en valeur de l'expertise et des projets phares de sa plateforme.

Élection et durée des mandats

Les responsables des plateformes sont élus par les membres du Centre pour une période de quatre ans. Pour ce faire, les personnes intéressées doivent soumettre à la direction du Centre leur candidature via une lettre de motivation. Les membres du Centre sont par la suite invités à voter, par sondage en ligne ou lors de l'Assemblée annuelle afin d'élire parmi les candidatures reçues la ou le responsable. Le mandat est renouvelable une fois sauf exception, après une évaluation de la contribution par la direction scientifique et après un vote auprès des membres du Centre par sondage en ligne ou lors de l'Assemblée annuelle.

Le Comité scientifique

Le mandat du comité scientifique est d'assurer le développement, la réalisation et l'utilité sociale de la programmation scientifique du Centre.

Mandats

- Conçoit et élabore les actions structurantes qui sous-tendent le développement du Centre afin d'assurer le déploiement harmonieux de sa programmation scientifique;
- S'assure de l'adéquation entre les objectifs scientifiques du Centre et ceux de l'INAF;
- Identifie des opportunités de collaboration scientifique avec des partenaires externes et internationaux, en collaboration avec le comité aviseur consultatif, en s'assurant d'une bonne compréhension des besoins de développement de la recherche et en collaborant à l'identification des sources potentielles de financement;
- Contribue à l'élaboration de la planification scientifique annuelle du Centre;
- Évalue les candidatures des chercheuses et des chercheurs qui font une demande d'adhésion au Centre;
- Entérine la planification budgétaire des fonds attribués à son fonctionnement;
- Identifie les mesures d'appui offertes aux membres du Centre;
- Participe à l'animation scientifique du Centre;
- Renouvelle la gouvernance, les statuts et les règlements du Centre NUTRISS à tous les quatre ans;
- S'assure que le Centre et ses membres adhèrent aux valeurs de l'Université Laval, notamment à ce qui a trait à l'embauche de nouvelles ressources.

Composition

Le Comité scientifique est constitué de la directrice ou du directeur scientifique, de la directrice générale ou du directeur général de l'INAF, des responsables d'axes et des plateformes du Centre, d'une représentante ou d'un représentant des professionnelles et professionnels, d'une représentante ou d'un représentant du Comité étudiant, d'une représentante ou d'un représentant du Comité des citoyennes et citoyens et de la coordonnatrice ou du coordonnateur scientifique du Centre. Le Comité est présidé par la directrice ou le directeur scientifique du Centre.

Durée des mandats et fréquence des réunions

La représentante ou le représentant des professionnelles et professionnels est élu par les membres du Centre pour une période de quatre ans. Pour ce faire, les personnes intéressées doivent soumettre à la direction du Centre leur candidature via une lettre de motivation. Les membres du Centre sont par la suite invités à voter, par sondage en ligne ou lors de l'Assemblée annuelle afin d'élire parmi les candidatures reçues la ou le représentant. Le mandat est renouvelable une fois sauf exception, après une évaluation de la contribution par la direction scientifique et après un vote auprès des membres du Centre par sondage en ligne ou lors de l'Assemblée annuelle.

La représentante ou le représentant des étudiantes et étudiants est élu par les étudiantes et étudiants du Centre lors de l'Assemblée annuelle du Comité étudiant pour une durée maximale de deux ans, renouvelable une fois sauf exception.

Le Comité scientifique se réunit au moins quatre fois par année et peut être invité à se prononcer par voie électronique pour décider de toute question jugée d'intérêt.

Le Comité aviseur consultatif

Mandats

- Conseille le Comité scientifique sur les grandes orientations et les priorités de recherche du Centre;
- Identifie les opportunités à saisir à l'échelle nationale et internationale;
- Suggère des orientations pour le positionnement du Centre à l'international;
- Conseille les chercheuses et chercheurs du Centre dans leur positionnement dans les grands programmes nationaux et internationaux;
- Voit à l'établissement d'une programmation de recherche de haut niveau, en lien avec les objectifs du plan stratégique du Centre.

Composition

Le Comité aviseur consultatif est composé de trois chercheuses et chercheurs nationaux ou internationaux influents et reconnus pour leur contribution significative à la recherche dans la nutrition et dont les expertises s'alignent à la programmation de chacun de trois axes, incluant les domaines de la santé durable et des sciences des données et de l'intelligence artificielle appliquée au domaine de la nutrition.

Durée des mandats et fréquence des réunions

Les experts sont proposés par le Comité scientifique du Centre pour une durée de quatre ans, renouvelable une fois sauf exception. Le Comité est présidé par la directrice ou le directeur du Centre.

Le Comité se réunit tous les deux ans.

Le Comité des partenaires

Mandats

- Recommande au Comité scientifique des orientations de recherche et de formation en lien avec les besoins et la vision du milieu, des utilisatrices et utilisateurs;
- Suggère des mécanismes de mobilisation des connaissances et des technologies afin d'assurer l'utilité sociale des travaux du Centre et d'en maximiser les retombées.

Composition

Le Comité des partenaires est formé de huit représentantes et représentants des actrices et acteurs ministériels, des professionnelles et professionnels de la santé et des représentantes et représentants de diverses communautés.

Durée des mandats et fréquence des réunions

Les représentantes et les représentants sont invités par le Comité scientifique à siéger pour une durée de quatre ans, renouvelable une fois sauf exception. Le Comité est présidé par la directrice ou le directeur du Centre.

Le comité se réunit une fois par année.

Le Comité des citoyennes et citoyens

Mandats

- Favorise une approche de recherche qui tienne compte des préoccupations et des enjeux en lien avec l'alimentation auxquels les citoyennes et citoyens font face au quotidien;
- Contribue aux grandes orientations de recherche du Centre NUTRISS;
- Contribue à certaines activités de mobilisation de connaissances du Centre;
- S'assure que les recherches effectuées au Centre NUTRISS aient un plus grand impact, plus direct et plus rapide sur la santé de la population.

Composition

Le Comité des citoyennes et citoyens est formé de deux à cinq citoyennes et citoyens ayant les caractéristiques suivantes :

- Capacité à exprimer ses idées dans une perspective citoyenne;
- Démontrer un intérêt pour l'alimentation;
- Être intéressée ou intéressé par le développement de la recherche et le transfert des connaissances en nutrition;
- Avoir une vision globale de la santé citoyenne;
- Démontrer une ouverture par rapport aux différentes croyances entourant la nutrition et la santé;
- Avoir une expérience antérieure comme participante ou participant de recherche (un atout);
- Posséder des habiletés interpersonnelles facilitant la collaboration comme l'écoute, le respect, l'ouverture d'esprit, et l'empathie;
- Démontrer un esprit critique et une attitude constructive lorsque sollicité pour exprimer une idée;
- Expérience démontrant un engagement comme citoyenne ou citoyen ou comme proche aidant et le désir de contribuer à un objectif qui dépasse sa propre situation (un atout);
- Posséder de bonnes aptitudes en communication (à l'oral et à l'écrit).

Durée des mandats et fréquence des réunions

La durée des mandats des membres du Comité est de deux ans, avec possibilité de renouvellement.

Le Comité des citoyennes et citoyens se réunira au moins une fois par année afin de dresser le bilan de leurs réalisations et formuler des suggestions pour l'année suivante. Des rencontres spontanées où le Comité est invité à se prononcer pour décider de toute question jugée d'intérêt pourront également avoir lieu. D'autres rencontres s'ajouteront en fonction des mandats individuels confiés aux membres du comité. Le Comité est présidé par une professionnelle ou un professionnel de recherche du Centre.

Le Comité étudiant

Le Comité étudiant permet la représentativité des étudiantes et étudiants auprès de la direction du Centre en s'assurant que leurs besoins et leurs intérêts sont répondus.

Mandats

- Assure un leadership auprès des étudiantes et étudiants;
- Recueille et transmet les besoins et les intérêts des étudiantes et étudiants à la direction;
- Collabore à la mise en place des différentes activités scientifiques et sociales du Centre;
- Collabore à l'organisation de l'Assemblée annuelle du Centre.

Composition

Le Comité est composé de six étudiantes et étudiants :

- Présidente ou président (représentante ou représentant des étudiantes et étudiants sur le Comité scientifique du Centre)
- Représentante ou représentant de l'Axe 1
- Représentante ou représentant de l'Axe 2
- Représentante ou représentant de l'Axe 3
- Représentante ou représentant du Comité étudiant de l'INAF
- Responsable aux communications

Les étudiantes et étudiants du Comité sont élus par les étudiantes et étudiants du Centre lors de l'Assemblée annuelle du Comité étudiant.

Durée des mandats et fréquence des réunions

Les représentantes et représentants des étudiantes et étudiants sont élus pour une durée maximale de deux ans, renouvelable une fois sauf exception.

Le Comité étudiant se rencontre au besoin.